

**PANORAMA FICHE DE COMPAGNIE
ET FICHE TECHNIQUE**

16.3.2024

Ce document fait partie intégrante du contrat. Veuillez le lire attentivement et communiquer avec nous au moins cinq semaines avant l'événement si vous avez des questions ou des problèmes.

En plus de la fiche technique suivante, l'organisateur est responsable de la prise en charge complète des frais associés :

- au transport de la structure et accessoires,
- aux déplacements internationaux et sur place, l'hébergement et la restauration des artistes,
- aux droits d'auteur et de musique,
- aux assurances locales,
- aux taxes en vigueur dans le pays accueillant l'évènement,
- aux autorisations régionales et locales.

1. RESPONSABILITES DE L'ORGANISATEUR

- 1.1. Le directeur technique sera présent sur place avant le montage et le démontage de la structure pour s'assurer que les règlements et exigences locales soient respectés.
- 1.2. Une autorisation de circulation et de stationnement des véhicules avec accès direct au site de représentation sera délivrée en amont. S'il n'est pas possible d'accéder sur le site en véhicule, deux techniciens seront mis à disposition pour le chargement et déchargement de la structure, et l'acheminement du décor.
- 1.3. Avant le montage de la structure, un représentant de l'organisation sera présent pour valider l'emplacement.

2. LOGISTIQUE

- 2.1. L'équipe du Panorama arrive un jour avant la première représentation ou le début de tout projet de développement créatif .
- 2.2. Le temps de montage de la structure est de 6 h, le temps de démontage de 4 heures.

3. DÉROULÉ DU SPECTACLE

- 3.1 La durée maximale de chaque performance est de 2 x 100 minutes avec une pause de 90 minutes minimum entre chaque.
- 3.2 Les performances sont constituées d'une série de scénarios de 15 minutes, suivie d'un changement de public à l'intérieur de la structure entre chaque scénario.

4. RÉPÉTITION ET PRÉPARATION

- 4.1. L'équipe doit avoir accès au site 2 heures avant chaque représentation. De fait, les réunions ou les entrevues doivent être terminées avant cette heure.
- 4.3. Dans le cas où certaines représentations Panorama sont présentées le jour et d'autres la nuit, une période de répétition distincte de deux heures sera prévue entre les deux.

5. SÉCURITÉ

- 5.1. Pour la sécurité et la sûreté de la scénographie, de l'équipement et du public en général, pendant la période où la structure Panorama est laissée sans surveillance par l'équipe Panorama ou pendant la nuit, l'organisateur doit fournir du personnel de sécurité et une clôture appropriée.
- 5.2. Si le public, l'environnement du spectacle ou la météo devenaient ingérables ou dangereux, (pluie, vent, canicule entre autres), Panorama se réserve le droit de reprogrammer ou d'annuler les représentations.

6. AUTORISATIONS

- 6.1. Un permis d'usage de l'espace public sera octroyé à la compagnie au plus tard cinq jours avant le montage et pour toute la durée convenue du contrat.
- 6.2 Panorama fournira sur demande un certificat européen de sécurité de la structure.

7. SÉLECTION DU SITE

- 7.1. Les organisateurs collaboreront étroitement avec Panorama pour choisir le site idéal. Dans la mesure du possible, un représentant de Panorama fait un repérage en amont. Dans le cas contraire, les liens, photos aériennes ou vidéos vers les options du site doivent être envoyés à l'avance et validés par Panorama.
- 7.2. Le site doit être:
 - aussi plat que possible
 - accessible avec un véhicule
 - sans danger pour Panorama ou le public
 - éloigné de nuisances sonores qui pourraient altérer la qualité de la performance.
- 7.3. La structure Panorama nécessite un rayon minimum de 6,5 mètres sans personne, structure ni objets. Cette dimension n'inclut pas l'espace pour le public.
- 7.4. Un seul endroit doit être prévu pour les représentations. Si la structure doit être déplacée pendant l'événement, cela doit être discuté et approuvé par Panorama.
- 7.5. Pendant les périodes de répétition du Panorama et les heures de représentation convenues, aucune autre représentation, vérification du son ou répétition d'autre groupe ne peut avoir lieu.

8. LES INSTALLATIONS ET L'ÉQUIPEMENT

- 8.1. L'Organisateur se doit de fournir une loge aussi proche que possible du lieu du spectacle.
- Cet espace doit comporter des toilettes, de l'eau courante, des miroirs, des chaises, des tables, thé, café, bouilloire et un espace libre pour la préparation physique. L'espace se situe au rez-de-chaussée ou est accessible par ascenseur. Cette loge est sécurisée, les accessoires et costumes y sont entreposés et un accès libre sera donné à un membre de l'équipe.
- 8.2. La loge doit être disponible au moins 6 heures avant le spectacle et jusqu'à 6 heures après le spectacle. Si Panorama se produit pendant plus d'une journée, les mêmes vestiaires et douches doivent être réservés spécifiquement et uniquement pour Panorama pour la durée du séjour.
- 8.3. Dans le cas où Panorama se produit pendant plus de deux jours, des installations de lavage et de séchage des costumes sont nécessaires.

9. HEBERGEMENT & REPAS

- 9.1. Les membres de Panorama seront hébergés en chambre simple sauf si accord contraire.
- 9.2. Trois repas par jour seront fournis à chaque membre de l'équipe pour toute la durée du séjour et en fonction des horaires de représentation.

10. LUMIÈRES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

- 10.1. L'électricité standard (220v – 240v) sera nécessaire sur place.
- 10.2. Pour les spectacles en soirée ou de nuit, les organisateurs fourniront un bloc de 12 circuits (2 kilos par circuit) avec autant de projecteurs montés sur pieds ou platines individuelles ; une gamme de gélamines colorés, une console lumière et tous les câbles nécessaires.
- 10.3. Les exigences finales en matière d'éclairage doivent être discutées et convenues en fonction des besoins de chaque site.
- 10.4. Deux échelles "A". Hauteur minimale de 2.5 mètres sont impérativement nécessaires pour le montage et démontage de la structure.

- 10.5. Gros diable pour transporter le matériel entre le lieu de jeu et les loges.

11. SUPPORT TECHNIQUE

- 11.1. Un minimum de 2 techniciens est nécessaire pour une période de 2 heures pour le montage et de 2 heures au début du démontage sur site.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE MODIFICATION DES PROJETS :

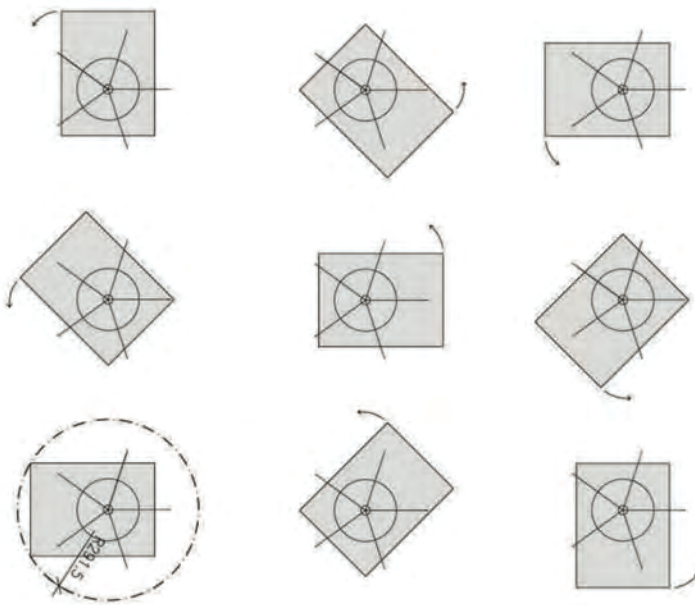
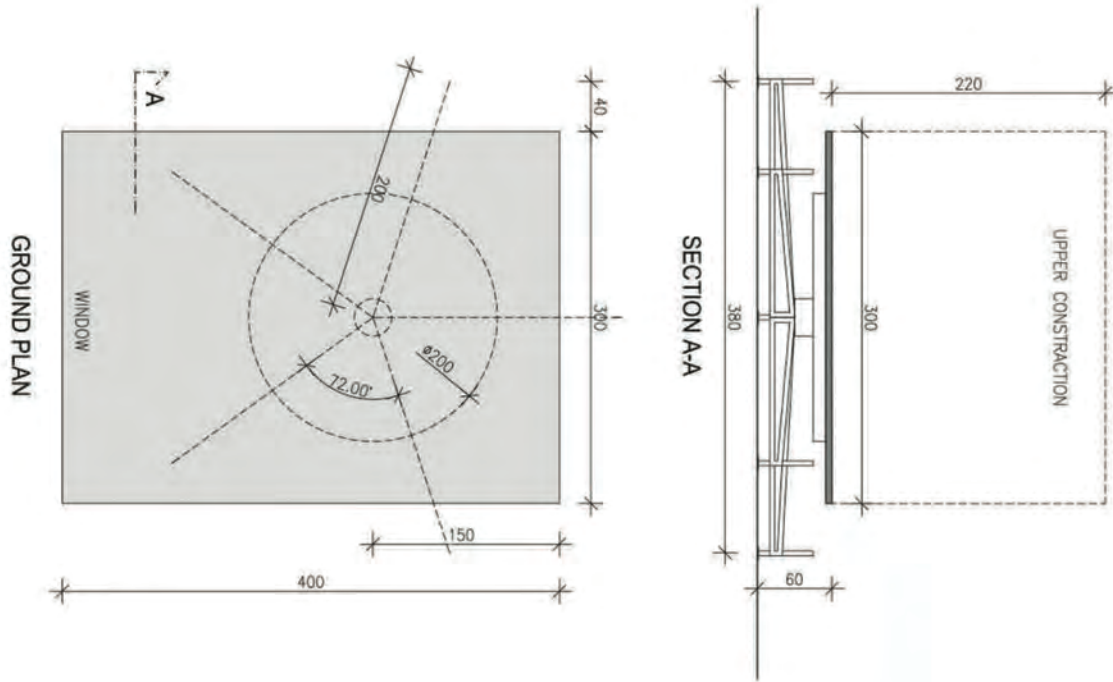
12. POUR LES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT CRÉATIF

- 12.1. Un agent de liaison de l'évènement devra faire la promotion des ateliers et assurer la coordination avec les participants. Du matériel promotionnel et des informations supplémentaires peuvent être fournis par Panorama sur demande.
- 12.2. Nombre d'animateurs d'ateliers Panorama à discuter et à convenir en fonction de la durée et du nombre de participants à l'atelier.
- 12.3. Les ateliers s'adressent idéalement à des individus et/ou des groupes ayant de l'expérience dans le domaine des arts de la scène, sauf accord contraire.
- 12.4. Une liste complète des participants et de leurs coordonnées doit être envoyée à Panorama au moins 3 semaines avant le début du projet.
- 12.5. Les participants devront assister à toutes les séances. Des tâches et une préparation supplémentaires pour les participants peuvent être nécessaires en dehors des heures prévues pour le développement créatif.
- 12.6. Une salle de répétition et un vestiaire, adaptés à la taille du groupe et aussi proches que possible du lieu de représentation, devront être mise à disposition.
- 12.7. Les répétitions sur place avec la structure Panorama feront partie de l'atelier.

13. OPTION 3 : PERFORMANCES PANORAMA SPÉCIALEMENT COMMANDÉES

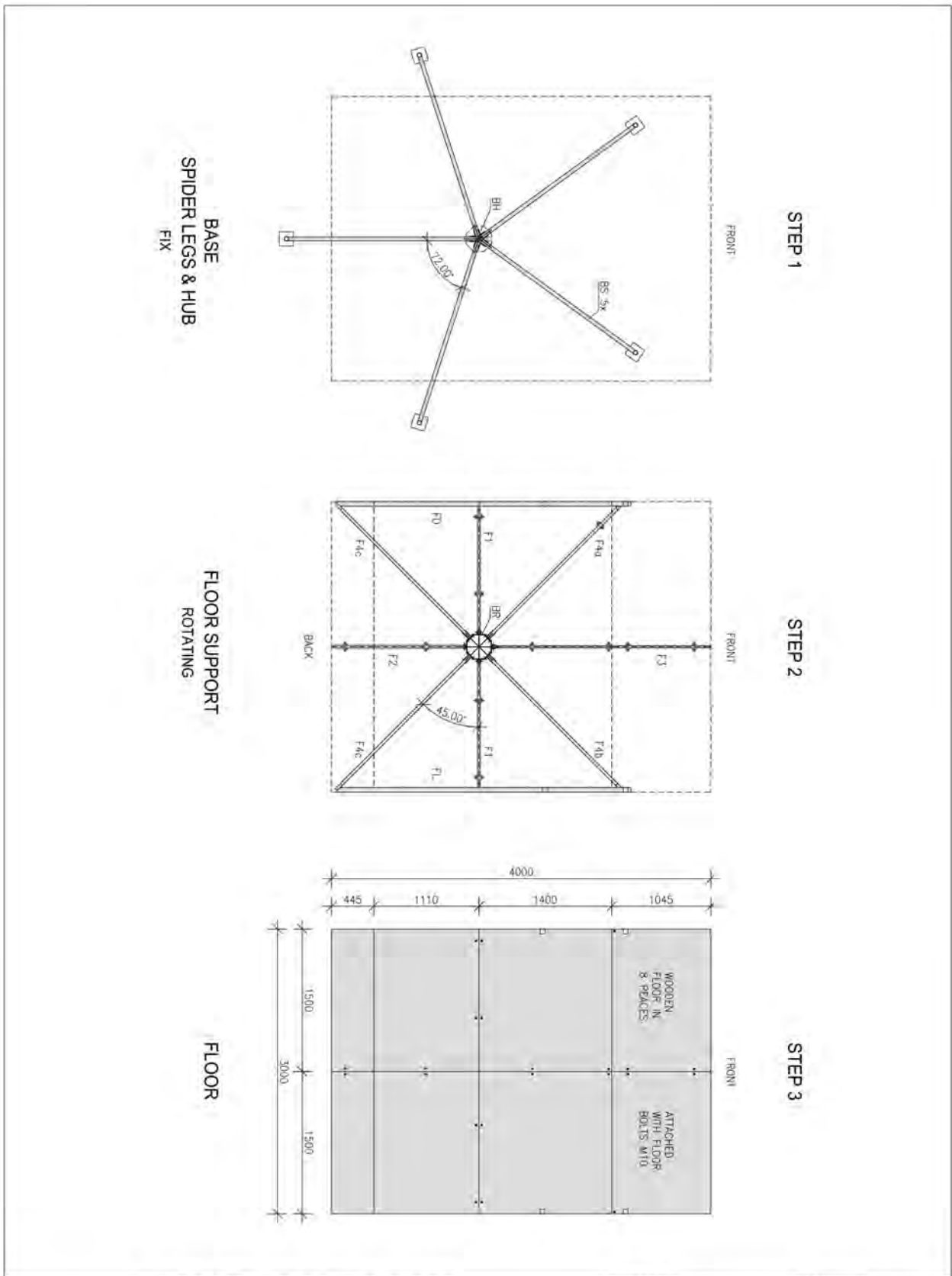
- 13.1. Travaillant indépendamment ou en collaboration avec d'autres, Panorama est en mesure d'écrire et de créer des performances uniques basées sur le concept Panorama et spécifiques aux besoins et souhaits particuliers du festival ou de l'évènement. Détails, exigences techniques et d'infrastructure à négocier.

14. PANORAMA SCÉNOGRAPHIE. Consultez les pages suivantes

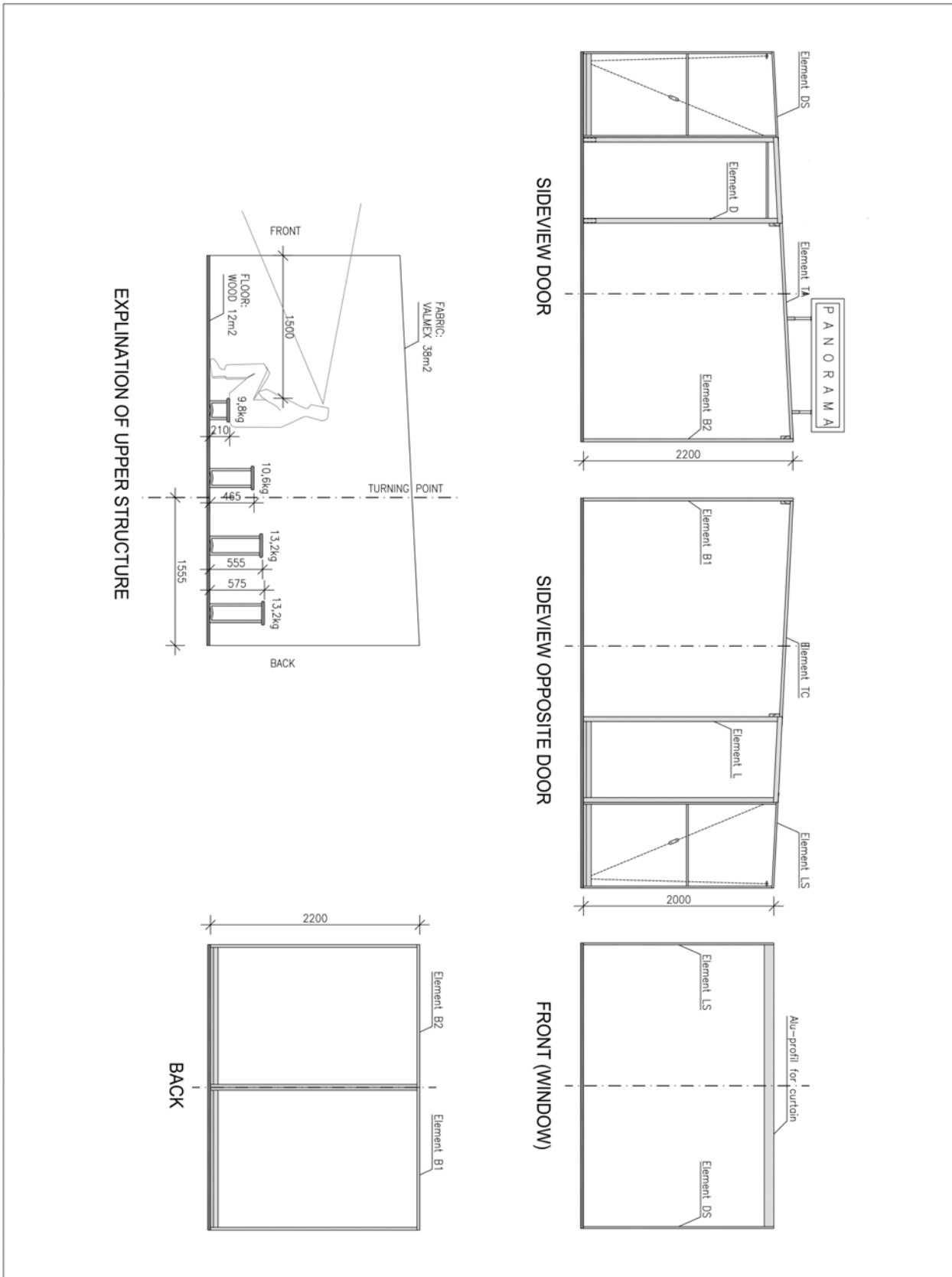


ROTATION OF THE WOODEN PLATFORM

BASE STRUCTURE AND FLOOR			mura SCENARIO DESIGN		Majda di Kivograd e.U. Glockenspielplatz 7 8510 Graz office@mura.at +43 699 1052444
PROJECT	Panorama: Kino Theater	PROJECT NR.	L PAN	PLAN NR.	P100/A
CONTENT	GROUND PLAN	SCALE	1:50	DATE	08.07.2016
					CLIENT Tom Greder



BASE STRUCTURE AND FLOOR			mura SCENARIO DESIGN		Maja di Kinograd e U. Glockenplatz 7 5010 Gruz office@mura.ch +43 699 1032144	
PROJECT	Panorama: Kino Theater	PROJECT NR.	L PAN	PLAN NR.	P100/A	CLIENT
CONTENT	GROUND PLAN	SCALE	1:50	DATE	08.07.2016	Tom Greder



UPPER STRUCTURE		mura SCENARIO DESIGN		Majda di Krivograd e.U. Glockenspielplatz 7 8010 Graz office@mura.at +43 699 10522444	
PROJECT	Panorama: Kino Theater	PROJECT NR.	L PAN	PLAN NR.	P110
CONTENT	IEWS	SCALE	1:50	DATE	08.07.2016
				CLIENT	Tom Greder